

Opéra Audit

Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador
75009 PARIS
Tél. + 33 01 42 60 16 06
Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

21, rue Jules Ferry
93170 BAGNOLET

**UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION -
UNSA**

Siège social : 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Conseil National Fédéral,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil National Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période 1^{er} janvier 2021 à la date de l'émission de notre rapport.

3 – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l’article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment ceux applicables aux organisations syndicales.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l’assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement des comptes ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

6 – Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et

non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

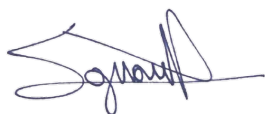
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

OPERA AUDIT



Serge Girault

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles	11 962	9 384	2 578	3 136	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	11 962	9 384	2 578	3 136
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	90 398		90 398	19 740
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	232 268	764	231 504	367 776	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	609 800		609 800	128 181	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 331		2 331	45 559
	TOTAL (II)	934 798	764	934 034	561 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	946 760	10 148	936 612	564 392
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	7 444	7 444
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	441 308	265 615	
Excédent ou déficit de l'exercice	424 945	175 692	
Total des fonds propres (situation nette)	873 697	448 752	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	873 697	448 752	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 595	47 819
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	5 054	5 394
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 266	42 426	
Produits constatés d'avance		20 000	
Total des dettes	62 915	115 640	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	936 612	564 392	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	424 945,02	175 692,31
	(1) Dont à moins d'un an	62 915	115 640
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	92 985	110 138
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	7 800	19 740
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	224 985	149 536
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	92 500	70 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	136 291	105 984
	Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	84	24	
Total des produits d'exploitation		554 646	455 422
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	394 437	242 186
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	995	129
	Salaires et traitements	24 926	26 068
	Charges sociales	5 452	6 005
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 318	3 002
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	50	6 337	
Total des charges d'exploitation		428 178	283 728
RESULTAT D'EXPLOITATION		126 468	171 694

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		126 468	171 694
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	297	107
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		297	107
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		297	107
RESULTAT COURANT avant impôts		126 765	171 801
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	300 162	9 142
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		300 162	9 142
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 982	5 251
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 982	5 251
RESULTAT EXCEPTIONNEL		298 180	3 891
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		855 105	464 671
TOTAL DES CHARGES		430 160	288 979
EXCEDENT ou DEFICIT		424 945	175 692
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **936 612** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **855 105** euros et un total **charges** de **430 160** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **424 945** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Cotisations :

Les cotisations reçues au titre du paiement de la part revenant à l'Unsa Nationale ont été comptabilisées dans un compte de tiers dans l'attente de leur reversement .

Notes sur le bilan Actif

Autres créances :

Les autres créances s'élèvent à 231 K € et reprennent principalement :

- 208 K€ de créances relatives au paritarisme ;
- 12 K€ de cotisations à recevoir des syndicats affiliés.

Ce montant inclu à la fois la part revenant à la fédération et celle revenant à l'Unsa Nationale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 202		1 760			11 962
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 202		1 760			11 962
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	10 202		1 760			11 962

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	7 066	2 318		9 384	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 066	2 318		9 384	
TOTAL		7 066	2 318		9 384

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	60 779		60 015	764
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		60 779		60 015	764
TOTAL GENERAL		60 779		60 015	764
Dont dotations et reprises				60 015	
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>				60 015	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La provision de 60 K€, que la fédération avait constituée sur les créances de l'un de ses syndicats affiliés, a été reprise dans son intégralité au cours de l'exercice (créance remboursée).

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	90 398	90 398	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	232 268	232 268	
Charges constatées d'avance	2 331	2 331		
TOTAL DES CREANCES		324 997	324 997	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	44 595	44 595		
	Personnel et comptes rattachés	2 066	2 066		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 665	2 665		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	323	323		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	13 266	13 266			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		62 915	62 915		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Notes sur le bilan Passif

Autres dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 13 K€ et reprennent les versements de cotisations à effectuer auprès de l'Unsa Nationale.

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	20 300		20 300	
Autres créances	207 985	313 711	(105 726)	33,7
TOTAL	228 285	313 711	(85 426)	27,2

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 009	23 256	(5 247)	22,5
Dettes fiscales et sociales	3 039	3 095	(56)	-1,82
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	21 048	26 351	(5 303)	20,1

Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/21
Fonds propres à l'ouverture	7 444			7 444
Réserves				
Report à nouveau	265 616	175 692		441 308
Résultat de l'exercice	175 692	424 945	175 692	424 945
TOTAL	448 752	600 637	175 692	873 697

Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant
Cotisations nettes de reversement	92 985
+ Subventions reçues	
+ Autres produits d'exploitation reçus	461 661
+ Produits financiers reçus	297
+ Autres produits exceptionnels	300 162
TOTAL	855 105

Les 462 K€ d'autres produits se composent principalement de 225 K€ de fonds reçus au titre du paritarisme, 93 K€ de partenariats, 60 K€ de reprises sur provisions et 76 K€ de transfert de charges.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 298 K€. Il est principalement constitué des sommes reçues au cours de l'exercice de l'APNAB au titre du solde de la collecte 2018 (186 K€) et 2019 (108 K€).

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31/12/2021 était de 1 ETP.

Engagements pris en matières de pensions, retraites et engagements assimilés

Les engagements retraite des permanents au 31/12/2021 sont de 344 €.

Hypothèses retenues pour le calcul

Indemnité légale

Augmentation des salaires : 1 % constant

Taux d'actualisation : 1 %

Départ à la retraite : 62 ans

Taux de rotation : faible

Taux de charges sociales : 50 %